

|  |
| --- |
| **Marché n°2023-062**  **Travaux de construction**  **d’un bâtiment modulaire de 4 vestiaires collectifs pour les terrains de rugby rénovés**  **de la plaine de Rocquencourt** |
|  |
| **Cadre de mémoire technique** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cocher le lot soumissionné** | **N° lot** | **Intitule du lot** |
|  | **1** | **VRD** |
|  | **2** | **Modulaires** |

Nota : si le candidat fournit des documents complémentaires, il indiquera dans le mémoire technique les pages et les chapitres concernés

## **Qualité et rôle des moyens humains et matériels affectés au chantier**

Il est demandé au candidat de présenter les moyens humains **dédiés au projet**, les moyens matériels dédiés au chantier et mis en œuvre **pour la réalisation des tâches**, ainsi que les moyens mis en œuvre pour garantir la santé, la sécurité du chantier et la protection des travailleurs.

Le candidat précise le rôle détaillé des intervenants sur le chantier et leurs nombres et notamment les moyens en personnel opérationnel et le personnel encadrant.

A l’appui de sa réponse, le candidat doit fournir :

* CV & qualification des intervenants
* Un organigramme détaillant la composition de l’équipe dédiée pour la réalisation des travaux et définition des rôles
* La liste des moyens en matériel dédiés au chantier
* Les fiches techniques suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Lot 01 VRD | * + FT regards/collecteurs   + FT gaines / chambres de tirage   + FT bordures   + FT béton désactivé   + FT empierrement stabilisé   + FT mobiliers |
| Lot 02 MODULAIRES | * + FT des modulaires   + FT grille à ventelles   + FT portes et châssis   + FT mobiliers : bancs patères   + FT cloisons / séparatifs urinoirs   + FT plafonds / faux-plafonds   + FT carrelages / plinthes   + FT luminaires   + FT matériels sanitaires / PAC / ballons d’eau chaude |

Réponse du candidat :

## **Pertinence de la méthodologie, du planning et de la décomposition des tâches**

Le candidat détaille sa méthodologie de chantier en indiquant le planning détaillé par phase dans le respect du délai imparti présenté au DCE, avec la prise en compte des spécificités du chantier et des principales contraintes techniques et organisationnelles (contraintes liées aux activités de l’université, au phasage des travaux et à l’interaction avec d’autres intervenants le cas échéant).

Il précise les dispositions environnementales qu’il entend mettre en œuvre pour l’exécution des prestations, par exemple par l’utilisation de *constructions temporaires ayant fait l'objet d'un reconditionnement pour réemploi*, sous réserve que leurs niveaux de qualité et de sécurité soient égaux à ceux des constructions neuves de même type (il précise dans ce cas la part que représentent ces constructions).

NB : Pour le lot 2, le candidat justifie des avantages de l’offre de base ou de la variante consistant en la mise en place de ballons d’eau chaude à la place de la pompe à chaleur.

Réponse du candidat :